



Source: Banque Laurentienne du Canada

December 10, 2021 06:32 ET

La Banque Laurentienne du Canada annonce une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTREAL, 10 déc. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a annoncé aujourd'hui avoir reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) et du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) concernant le rachat à des fins d'annulation d'un maximum de 875 000 de ses actions ordinaires (les « Actions »), représentant environ 2 % des 43 586 867 actions en circulation au 1^{er} décembre 2021, dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« Offre »). La Banque déterminera le nombre d'Actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'Offre et le calendrier des rachats.

Après avoir envisagé d'autres modes de distribution du capital excédentaire aux actionnaires, la Banque a conclu qu'il serait dans son meilleur intérêt – et dans le meilleur intérêt de ses actionnaires – de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Il s'agit d'un moyen flexible et raisonnable de rééquilibrer la structure du capital de la Banque tout en distribuant une partie de ce capital excédentaire aux actionnaires. Procéder à un rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'Offre est donc conforme à la priorité de la Banque qui consiste à conserver un bilan solide tout en produisant de la valeur pour les actionnaires au moyen d'une stratégie de déploiement de capital équilibrée, incluant un niveau prudent de dividendes.

L'Offre débutera le 15 décembre 2021 et se terminera le 14 décembre 2022, à une date antérieure au moment où la Banque émettra un avis de fin de l'Offre ou à une date antérieure à laquelle la Banque réalisera les rachats de 875 000 actions dans le cadre de l'Offre. La Banque effectuera les rachats sur le marché libre, par l'intermédiaire des services de la TSX et d'autres systèmes de négociation canadiens.

Aux termes des règles de la TSX, la Banque a le droit de racheter, chaque jour de Bourse, jusqu'à 41 208 Actions (exclusion faite des rachats effectués conformément à l'exception relative aux achats de blocs), soit 25 % du volume des opérations quotidien moyen de 164 834 Actions aux cours des six mois civils précédant le début de l'Offre.

Le prix payé par la Banque pour les Actions correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition. Le nombre d'Actions pouvant être rachetées dans le cadre de l'Offre sera déterminé par la Banque. Tous les rachats d'Actions seront faits à des fins d'annulation. La Banque n'avait pas d'Offre en place au cours des 12 derniers mois.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 2 800 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 45,1 milliards \$, de même que des actifs administrés de 31,0 milliards \$.

Renseignements :

Merick Seguin
Directeur principal, Relations avec les médias

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont intrinsèquement assujettis à des risques, à des incertitudes et à des changements de circonstances importants, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, y compris l'obtention des approbations réglementaires nécessaires, les changements dans les conditions économiques et de marché générales et les modifications apportées aux lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres à risque et leur interprétation. D'autres facteurs de risque sont présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du Rapport annuel 2021 de la Banque, qui comprend le Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021. La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, étant donné qu'un certain nombre de facteurs, dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats futurs réels diffèrent considérablement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés de temps à autre par la Banque ou en son nom. L'information prospective contenue dans le présent communiqué de presse est présentée dans le but d'interpréter l'information qu'il contient et peut ne pas convenir à d'autres fins.